



**COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL de L'HOSPITALITÉ  
18 NOVEMBRE 2024**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Temps de Prière : (préparé par Père Patrick )

Chant D'entrée :

La première en chemin.

Évangile de Jésus Christ selon St Luc (Lc 18,35-43)

Conclusion par le Père Patrick avec le Notre Père et le « Je Vous Salue Marie » .

---

**-17 H 00 1ère PARTIE :**

→ ACCUEIL des RESPONSABLES de GROUPES :

-17 responsables de groupe convoqués : 7 représentés, 2 excusés.

Comme à la réunion de CONSEIL du 07 octobre, a été repris les remarques du debriefing, le but de ces rencontres permettent d'aller à l'essentiel, améliorer certains points d'organisation.

Le but de ces consultations est d'avoir une organisation plus efficace dans le futur, pour le service de nos hospitaliers auprès des malades que nous accompagnons.

Une synthèse de ces deux rencontres sera faite et portée à la connaissance des groupes.

→ REMARQUES SUR LE COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 03 JUIN 2024 :

- Aucune remarque, le compte rendu est adopté à l'unanimité .

→ INFORMATION IMPORTANTE RAPPORTÉE DU CONGRES DES PRÉSIDENTS

-Les Évêques de France ont décidés de revoir en 2023 la charte de protection des mineurs et des personnes vulnérables.

Ces normes s'appliquent à toute personne œuvrant dans le Diocèse et dans le Sanctuaire Notre Dame de Lourdes (Art 1 du décret d'application) que ce soit de manière permanente ou temporaire.

Il nous a été présenté la mise en place de ces nouvelles procédures, cela consiste à :

-Présenter à nos hospitaliers la nouvelle charte

-Pour notre association demander à tous les intervenants auprès de mineurs ou personnes vulnérables, « le bulletin 3 » extrait du casier judiciaire datant de moins de un an.

Pour faire suite à cela, l'ensemble des Hospitalités devront s'exécuter, déjà des hospitalités ont mise en place ces procédures.

Suite à cela, notre CONSEIL lors de cette réunion a pris les décisions suivantes :

1/ Se mettre en conformité avec les directives diocésaines pour la protection des mineurs et des personnes vulnérables, pour cela demander à chaque membre majeur de l'hospitalité « de fournir un extrait du casier judiciaire bulletin n°3 .

D'ici la fin de l'année, une information plus détaillée sera transmise à tous.

2/Sachant qu'il s'agit d'un sujet un peu « tabou », nous ferons intervenir lors de notre assemblée générale en mars 2025, Mr Jean-Louis REYMONDIER responsable de l'antenne diocésaine de la prévention et de lutte contre les abus.

→ PÈLERINAGE à LOURDES du 21 au 26 avril 2025 :

-Dates à retenir :

-Les 16 et 17 décembre 2024, retour des inscriptions des hospitaliers.

→ DIVERS :

- PROJET DE REGROUPEMENT DE TROIS GROUPES :

- le conseil prend connaissance que les trois groupes : GENILAC, RIVE DE GIER, ST ROMAIN EN GIER, souhaitent se regrouper afin d'avoir un groupe plus « porteur », l'unanimité le CONSEIL valide leur proposition, les formalités prendront date le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

**-JOURNÉE DU SOUVENIR ET DE L'HOSPITALITÉ LE 09 NOVEMBRE 2024 :**

Une très belle journée, bien préparée par le groupe ST PAUL EN JAREZ, nous remercions chaleureusement les hospitalières et hospitaliers ainsi que Michel FARAT qui nous a fait découvrir avec passion l'histoire de la ville de ST PAUL EN JAREZ et des alentours.

Il est dommage que nos amis hospitaliers(ières) ne se mobilisent pas mieux pour ces rencontres entre hospitaliers.

**URGENT** : un appel a été fait auprès des groupes présents pour dès maintenant savoir qui pourra organiser l'assemblée générale en 2026.

**-COMMISSION COMMUNICATION**

- Le premier atelier de la commission a permis de réaliser une nouvelle affiche pour faire connaître dans nos paroisses l'Hospitalité.

- Nous avons à la journée du souvenir, pu remettre à tous les groupes un nombre suffisant d'affiches pour leur secteur.

- Leur tâche à suivre: réactualiser « le livret de l'Hospitalité.

MERCI, bonne continuation !

→ **MANIFESTATIONS DES GROUPES :**

**-Groupe Valfleury Saint Christo/Fontanès,**

Concours de coinche le samedi 25 janvier 2025 à 14 heures,

Salle ST Louis - ST CHRISTO EN JAREZ (42)

**- Groupe de St Paul en Jarez,**

Concours de belote le samedi 15 février 2025, à partir de 14 Heures,  
Maison du Temps Libre, Boulevard Noël Landy ST PAUL EN JAREZ (42)

**-DATE PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :**

LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024 à 17 h 00

-

Bien fidèlement, votre président, Jean Paul,

Les secrétaires : Marie Claude et Marie Thérèse

PERMANENCES DE L'HOSPITALITÉ : chaque mardi matin. ligne directe sans répondeur :  
04 77 59 37 66. mail : [hospitalite@diocese-saintetienne.fr](mailto:hospitalite@diocese-saintetienne.fr)

BLOG : <http://hospitalite.diocese-saintetienne.fr>